

Discours de la cérémonie des vœux de Madame le Maire, Marie-Pierre Barani

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Bièvre Est, Cher Roger,
Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de la Gendarmerie des Vals de Virieu/Le Grand Lempis,
Mesdames et Messieurs les représentants des sapeurs-pompiers,
Mesdames et Messieurs les présidents et membres d'associations,
Mesdames et Messieurs les dirigeants des entreprises locales,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,
Chères Chabonnaises, Chers Chabonnais,
Bienvenue à tous à ce rendez-vous traditionnel auquel vous nous faites l'amitié de participer.

C'est toujours avec le même plaisir que je vous retrouve pour cette cérémonie qui nous permet d'échanger nos vœux de façon un peu formelle, mais qui reste avant tout une grande réunion de village, essentielle parce qu'elle vous permet aussi de vous rencontrer : chacun peut retrouver ses amis, ses voisins, découvrir de nouvelles têtes. Ces traditionnelles cérémonies ont une véritable fonction de convivialité et confirment notre appartenance à une même communauté de vie.

Bien sûr cette année, cette cérémonie est un peu particulière puisque nous sommes à la fin d'un mandat municipal. Pendant ces 6 années, nous avons eu le plaisir de vous rencontrer et d'entendre vos remarques, vos critiques ou vos encouragements, vous citoyens, agriculteurs, commerçants, artisans ou chefs d'entreprise, de bénéficier de votre énergie et de votre investissement personnel pour les loisirs des habitants, vous bénévoles et responsables d'associations, de profiter de votre savoir faire, de votre travail et de votre engagement, vous agents publics communaux et intercommunaux; nous avons pu compter sur votre vigilance et votre intervention pour notre sécurité, vous les pompiers et forces de gendarmerie.

Nous avons tissé des liens, participé à des débats parfois animés mais toujours ambitieux pour notre territoire, avec nos collègues élus, Maires, conseillers municipaux et intercommunaux.

Pour tout ce que nous avons partagé pendant ces 6 ans, je vous adresse avec bienveillance mes remerciements.

6 ans de mandat, s'est 2170 jours de présence, 20 kilos de plus pour le Maire, 3 000 000 d'euros d'investissements dont 1 200 000 euros d'entretien de la voirie, 687 659 euros de subventions, 668 euros net d'indemnité mensuelle de Maire...

Je place cette cérémonie des vœux sous le signe de l'hommage : Hommage à celles et ceux qui, inlassablement, malgré les difficultés et les vents contraires, tissent dans leur domaine d'activité du lien humain ; je veux parler, bien sûr, des acteurs de la vie locale qui sont les membres des associations et les membres de la vie économique.



Hommage à celles et ceux qui font œuvre sur notre Commune : nos employés communaux pour leur travail consciencieux, chacun dans leur domaine, au service de notre collectivité. Ils forment une équipe sérieuse, dévouée et disponible : je connais et j'apprécie leur professionnalisme et leur sens du service.

Parmi les employés communaux, je voudrais en distinguer plus particulièrement une. Cette année, en effet, Madame Noëlle GROS a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté ses fonctions en octobre dernier, après plus de trente-huit années passées au service de la Commune en tant qu'ATSEM à l'école publique de Châbons. Durant toutes ces années, Madame GROS s'est acquittée de la tâche qui lui a été confiée avec sérieux et compétence. Elle a servi la collectivité avec loyauté en gardant toujours à l'esprit l'intérêt général, sans compter son temps dans les moments plus difficiles que la Commune a pu connaître. Merci Noëlle pour le travail accompli.

Hommage à nos enseignantes qui apportent avec beaucoup de compétence leur pierre à l'édifice si précieux de l'émergence des citoyens de demain, sachant que l'éducation est le fondement de notre société. Hommage à celles et ceux qui par leur implication sous quelque forme que ce soit ont participé à ce travail collectif pour notre Commune, je veux parler des Conseillers Municipaux avec en tête nos 5 adjoints.

Ensemble, nous avons décidé et mis en œuvre tout ce qui nous a semblé nécessaire au bien-être de la Commune ; ensemble nous nous sommes préoccupés à ce que tous les Châbonnaises et Châbonnais trouvent dans leur Commune des raisons de bien vivre.

Ensemble, citoyens, mouvements associatifs, État et Collectivités territoriales, avec au cœur le service public, partenaires institutionnels et économiques, travaillons à trouver des solutions dans l'intérêt du plus grand nombre. Un grand Merci à la Presse qui, tout au long de l'année, témoigne des petits et grands événements de notre Commune.

2020 est une année particulière du fait des élections municipales en mars prochain. Par la loi, ce calendrier m'impose d'en rester au bilan et m'interdit de dresser quelques perspectives que ce soient. Ceci ne m'interdit nullement, par contre, de vous donner mon sentiment sur le climat national, sur les états d'âme des Maires.

Nous vivons une crise sociale sans précédent depuis notamment novembre 2018 avec le mouvement des gilets jaunes et le mouvement actuel de grève qui a débuté il y a un mois en réponse aux propositions gouvernementales sur le régime des retraites. Au soir de sa vie, le général de Gaulle regrettait déjà que les rapports sociaux restent « empreints de méfiance et d'aigreur ». « *Chacun ressent ce qui lui manque plutôt que ce qu'il a* », écrivait-il dans ses *Mémoires d'espoir*. Depuis quelques années, la méfiance s'est transformée en défiance et cette défiance s'installe. La société est éruptive.

La violence verbale, sur les réseaux sociaux, mais aussi la violence physique se généralisent. La révolte sociale à laquelle le gouvernement français est confrontée met en évidence le caractère absolu de la responsabilité politique qui lie un peuple et ses gouvernants. L'ampleur et la profondeur de la contestation exigent aussi des réponses politiques.

Les extrêmes de tous bords exploitent le désarroi social d'une nation en proie aux doutes face aux dérives d'une classe politique incapable souvent d'aborder les vrais problèmes.

En tant que Maire, nous sommes les premiers fantassins de l'État mais aujourd'hui, nous sommes incapables d'apporter des réponses concrètes à nos citoyens en colère. Le Président de la République nous flatte dans ses vœux en exprimant « ses pensées chaleureuses aux Maires de France qui sont les piliers de la république, du quotidien et des territoires. » Les piliers sont en train de perdre leurs bases fondatrices et ils vacillent.

Et pourtant, la Commune est la cellule de base de notre démocratie locale. C'est l'entité locale d'administration par excellence, celle des bons et des mauvais jours, celle à laquelle s'identifient nos concitoyens.

« Servir le citoyen et agir pour la République », c'est pour le Maire une très belle mission. C'est ça la réalité de la Commune : ce n'est pas une structure froide et abstraite, « technocratique ». C'est la collectivité de la vie quotidienne des gens ! Cependant, pour pouvoir mener à bien leur mission, les Communes ont besoin de plus de liberté, plus de souplesse dans l'adaptation des décisions de l'État et ce, dans un climat de confiance et de respect.



Être élu est une noble fonction au service de nos institutions et de la population. Pour autant, nombre d'entre nous font face à des désillusions du fait des difficultés rencontrées. Le malaise est réel, le désarroi est perceptible, la tâche d'élu s'en trouve dévalorisée. Plus d'un Maire sur deux ne souhaite pas se représenter aux élections municipales à venir. Pourquoi l'un des piliers de la démocratie française est-il à ce point fragilisé ? La société est en train d'opérer une mutation qui entraîne des agissements d'agressivité, d'égoïsme, de repli sur soi.

Au cours de cette année 2019, des élus ont mis fin à leurs jours et pas très loin de chez nous, à Dizimieu, cet été, Madame le Maire s'est suicidée. Son mari, ses enfants, lors de la cérémonie religieuse ont rappelé « qu'elle prenait ses fonctions de Maire très à cœur, qu'elle accusait les coups sans mot dire en répétant « mon silence fait ma force ». On ne peut pas s'imaginer qu'une telle chose puisse se produire.

Françoise Bouvier, auteur du livre "Maire : un combat de Chien" et ex-Maire explique que cette fonction soumet ceux qui l'endosse "à une tension permanente". Ils doivent faire face à des administrés qui demandent à ce que l'on satisfasse d'abord "leurs intérêts particuliers", des "technocrates" qui "ont le doigt sur la calculette" et un État qui "se désengage faute d'argent".

Effectivement, en tant que Maire, nous sommes soumis à une tension permanente. Comme nous sommes l'échelon de base, tout ce qui ne va pas, y compris lorsque les causes sont nationales, les administrés nous en tiennent directement pour responsables. Ce qui, à un moment donné, devient extrêmement épuisant psychologiquement.

En tant que Maire, nous sommes directement exposés à toutes les strates de la population. Nous sommes obligés de nous adapter à tous les discours et de faire face à toutes les réactions affectives et personnelles de nos administrés. Les Maires sont en permanence en équilibre instable pour essayer de répondre à toutes ces sollicitations. Surtout, nous qui avons comme mission et but d'assurer l'intérêt général, nous sommes confrontés à des interlocuteurs qui, eux, demandent — et de manière très forte — de satisfaire leurs intérêts particuliers.

Lorsque j'ai été élue pour la première fois il y a dix-neuf ans, mon premier mandat a été, si je puis dire, aisé. Et petit à petit, nous avons senti monter une agressivité, une tension dans les relations humaines. Mais les élus locaux ne sont pas les seuls à avoir été confrontés à cette mutation. Les médecins dans les hôpitaux publics, les services d'urgences, les enseignants, tous se retrouvent face à cette agressivité, ce refus total de l'autorité, une méfiance à l'égard de celui qui est soi-disant le sachant, le sage. C'est une évolution très inquiétante.

Que dire des incivilités quasi quotidiennes ? Devons-nous transformer notre ASVP en « Zorro » et lui demander de sanctionner toutes les infractions constatées : poubelles laissées sur le domaine public, dépôt sauvage de déchets notamment au cimetière, stationnement interdit, dégradations et vols au gymnase, mort brutale par homicide très volontaire de Zoé et Arthur qui veillaient sur nos enfants à proximité de l'école publique. L'addition est élevée chaque année pour réparer, nettoyer, évacuer, remplacer...

Je dis souvent pour plaisanter que moi qui suis juriste de formation — ce qui peut sembler utile à la fonction de Maire — il me manquait aussi une formation d'ingénieur, mais aussi d'architecte, de financier, en environnement, etc. Durant mes mandats, je me suis appuyée, pour pallier ce manque, sur les services de l'État, sur tout un réseau de personnes engagées qui pouvaient m'aider par leurs conseils. Mais c'est de moins en moins possible car l'État se désengage faute de finances. La fonction demande par ailleurs aujourd'hui d'être très pointu, et n'ayant pas peur des mots d'être « phénoménal ».

Une telle situation pose problème. L'échelon du Maire est vital dans le maintien de la paix sociale. C'est une fonction qu'il ne faut absolument pas supprimer.

Revenons à présent à notre Commune. Je retiens pour cette année 2019 deux événements, un qui est inhabituel pour une Commune comme la nôtre et une première pour l'autre.

1^{er} événement :

Début novembre, 26 Châbonnais, élus accompagnés de leurs conjoints et membres de la famille Morestin sont partis en Martinique, non pas pour un voyage touristique mais pour honorer la mémoire d'un homme dont les racines familiales sont châbonnaises.

Tout a débuté par la réception de ce mél :

« Madame Le Maire,

La Ville de Basse-Pointe en Martinique a décidé de mettre à l'honneur cette année l'un des illustres personnages né sur son territoire. Il y a 150 ans naissait à Basse-Pointe Hippolyte MORESTIN grand chirurgien maxillo-facial, considéré par les praticiens comme étant le père de chirurgie esthétique moderne. Nous souhaitons lui rendre un vibrant hommage la semaine du 11 Novembre lors de la commémoration de l'armistice de 1918 afin de le réhabiliter, car cette sommité est pratiquement inconnue par les martiniquais et les français. Ne trouvant plus de Morestin sur le territoire de la Martinique, nos investigations nous ont mené à Châbons aussi nous serions honorés de pouvoir associer la Ville de Châbons à cet hommage. Nous aimerions pouvoir discuter avec vous des modalités de ce partenariat. »

Informations prises auprès des autorités de Basse Pointe, Commune du Nord de la Martinique, nous avons découvert qu'effectivement, le grand-père d'Hippolyte Morestin, François Morestin, était parti de Châbons en 1830 pour rejoindre son frère Jean-Pierre, Médecin en Martinique. Les « Morestin-Cadet » de Châbons sont tous de la famille d'Hippolyte Morestin.

Nous avons dignement représenté notre Commune lors des commémorations émouvantes organisées à basse Pointe. Nous avons été accueillis avec bienveillance, gentillesse et avec tous les honneurs. Un partenariat entre Châbons et Basse-Pointe est à l'étude pour l'avenir.

Je tiens à préciser ou à re-préciser, pour faire taire les fantasmes de certains, que la Commune de Châbons n'a pas dépensé un centime d'euro même pour les cadeaux offerts à Madame Le Maire de Basse-Pointe.

À présent, quelques photos souvenirs de ces magnifiques rencontres !



Le deuxième temps fort que je retiens de cette année 2019 est le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). À la mi décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Bièvre Est, après près de 5 longues années de travail a adopté définitivement le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui fixe pour les années futures les grands axes de développement des 14 Communes de l'intercommunalité et notamment ceux de notre Commune. Ce document traduit notre volonté d'une maîtrise de l'évolution démographique modérée et équilibrée, soucieux de la moindre consommation de l'espace agricole, d'une densification de l'espace raisonnable, dans le respect des volontés des représentants de l'Etat. La tâche a été ardue, usante et prenante pour l'Adjoint en charge de l'urbanisme, qu'il en soit remercié. Le résultat n'est pas forcément compris par la population et ce malgré les réunions publiques, les articles dans le journal communal, les explications personnelles. Effectivement, il y a des parcelles qui ne sont plus constructibles du fait du déclassement prôné par le SCOT, du fait des risques naturels, du fait des corridors écologiques. Nous assumons, cependant, pleinement ce PLUi.

Je rappelle que le PLUi conformément au Code de l'Urbanisme prescrit pour la Commune de Châbons, à compter du 1er janvier 2020, l'interdiction de constructions et installations nouvelles génératrices d'eaux usées et/ou nécessitant un besoin en eau potable en vue de la consommation humaine sur les parcelles dont une au moins des conditions suivantes est réalisée :

La parcelle est desservie par le réseau d'assainissement collectif,

La parcelle est desservie en eau par le Syndicat Privé Garabiol ou par la CBBE ou par le Syndicat Censes et Fontaine Blanche.

Par conséquent, la quasi-totalité des terrains de la Commune est touchée par cette interdiction. Nous avons bon espoir de voir lever l'interdiction concernant l'assainissement en début d'année 2021, dès la signature de l'ordre de service de construction d'une station d'épuration dont l'emplacement est à l'étude actuellement. Concernant l'interdiction sur l'eau potable, le dossier avance sûrement et mi 2021, l'interdiction pourrait être levée.

Afin de ne pas engager des frais d'étude(s) inutiles, il est très vivement déconseillé de déposer des autorisations des droits du sol (Permis de Construire et/ou Déclaration Préalable) engendrant des travaux d'assainissement et de besoins en eau supplémentaires. Ces dossiers recevront un avis défavorable et seront systématiquement refusés par l'instructrice du droit des sols de la CCBE.

Je rebondis sur le PLUi pour remercier très sincèrement tous les techniciens et les élus communautaires de la Communauté de Communes de Bièvre Est qui ont travaillé au cours de ce mandat sur notamment le PLUi mais aussi l'économie, les finances, les transports, le tourisme, le développement social, la culture, le patrimoine, les déchets, l'eau et l'assainissement avec une prise de compétence compliquée. Sans l'intercommunalité, notre réalité communale serait tout autre et les avancées dont nous bénéficions tous en tant qu'habitants de ce territoire seraient bien moindres. Il est important de le rappeler car l'échelon intercommunal est souvent ignoré ou critiqué par nos concitoyens.

Avant de conclure, j'aimerais vous rappeler que tous, vous, nous, citoyens et élus, devons prendre conscience, très vite, des enjeux écologiques des années à venir. Rappelez-vous la légende du colibri évoqué dans un discours des vœux il y a 3 ans. Je vous la rappelle : un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! "Et le colibri lui répondit : "Je le sais, mais je fais ma part."

Que nous apprend cette légende ?

Plutôt que de ne rien faire face aux problèmes environnementaux, sociaux ou économiques actuels parce que l'on se sent impuissant ou que l'on pense que la solution doit venir des autres, nous pouvons agir avec nos compétences, à notre échelle... et même si pris isolément nos actes semblent dérisoires, c'est grâce à la somme des colibris que les choses changent : Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde (Gandhi). Et vous, depuis les vœux 2017, qu'avez-vous fait à votre niveau pour que les choses changent, s'améliorent... ?

Dans le cadre de l'Agenda 2030 redéfini en février 2018, l'État s'est engagé concrètement en faveur du développement durable. Il travaille sur une « feuille de route nationale de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable ». Demain, ensemble, nous devons organiser :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.

Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Pour finir et avant de vous projeter le film « une mémoire de Châbons » réalisé par un cinéaste Châbonnais, Gildas Gaborieau, sur demande de la commission communale « culture », je voudrais vous présenter en mon nom et au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que cette nouvelle année vous apporte la réussite dans tout ce que vous entreprendrez. Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient épargnées. Que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et ceux de vos proches. Que 2020 vous maintienne en bonne santé physique et morale.

Avant de fermer complètement la porte de 2019 et d'ouvrir celle de 2020, je voudrais avoir une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés et notamment pour le père Silvent qui a été le prêtre de notre Commune pendant 40 ans, figure de notre village et qui nous a quittés en cette fin d'année 2019.

Dans mon intervention, j'ai peu parlé de 2019, pour les raisons déjà évoquées : certains peuvent légitimement se poser la question à savoir si je serai candidate aux prochaines élections municipales. Nous sommes 13 élus sur 19 à repartir : je vous confirme donc que je conduirai une liste en mars, sachant que prochainement nous vous en communiquerons sa composition et sa feuille de route.

Merci de votre patience et encore une fois Bonne et Heureuse Année 2020 à vous tous.

En conclusion, je vous laisse méditer cette célèbre citation de Jean Jaurès dans son discours à la jeunesse :

« Le courage, c'est de dominer ses propres fautes, d'en souffrir mais de n'en pas être accablé et de continuer son chemin. Le courage, c'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille ; c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ; c'est d'agir et de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense. Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho, de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques. »

